CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIME

Rapport n° 7 / PRÉVENTION ET PROMOTION EN SANTÉ

Séance du 20 novembre 2026

Intervention de Mathieu PANCIATICI

Ce rapport nous présente le Contrat local de santé que le Département souhaite porter pour les années à venir. Il repose avant tout sur un diagnostic territorial et définit des orientations stratégiques.

Nous attendons, à l'occasion d'une prochaine assemblée, les fiches actions détaillées et les engagements concrets qui permettront de les mettre en œuvre la politique santé.

Nous souhaitons donc intervenir pour proposer quelques pistes de réflexion et, surtout, mettre en lumière la très grande vulnérabilité de certaines populations de notre territoire en matière de santé.

Sur le vieillissement de la population, tout d'abord, 12,6 % des Maralpins ont plus de 75 ans, et les plus de 65 ans représenteront 31 % de la population en 2050.

Pourtant, notre offre d'unité en soins de longue durée reste insuffisante : le département compte 32,2 places pour 10 000 personnes âgées, contre 48,1 en France métropolitaine. Le rapport estime par ailleurs qu'en 2035, près de 48 700 personnes pourraient vivre à domicile avec une perte d'autonomie modérée ou sévère.

L'adaptation de notre offre de soins, mais aussi de nos dispositifs d'accompagnement et de maintien à domicile, doit donc constituer un objectif central du Contrat local de santé.

À l'autre extrémité de la pyramide des âges, les jeunes sont tout autant exposés, cette fois aux problématiques de santé mentale. En région PACA, environ 28 % des 15-29 ans déclarent des symptômes dépressifs. Dans les Alpes-Maritimes, les professionnels de santé signalent une augmentation des consultations en pédopsychiatrie, une hausse des passages aux urgences pour tentatives de suicide chez les adolescents, ainsi que des services de psychiatrie saturés et de fortes inégalités territoriales.

Ces constats sont particulièrement préoccupants. Le développement de la prévention, du repérage précoce et de l'accès aux soins en santé mentale doit donc être une priorité du CLS.

Autre problème caractéristique de notre département : l'accès à un logement digne. Entre 18 000 et 19 000 logements sont identifiés comme potentiellement indignes.

Et le rapport établit un lien direct entre le mal-logement et les risques sanitaires : maladies respiratoires, allergies, pathologies liées à l'humidité et aux moisissures, mais aussi dégradation de la santé mentale.

Le logement doit donc être pleinement intégré aux politiques de santé. Il en va de même pour les transports et les risques environnementaux. Je pense notamment à la qualité de l'air et à l'exposition au radon, ce gaz radioactif naturel qui peut s'accumuler dans les bâtiments et constitue un facteur de risque de cancer du poumon. Ces sujets doivent trouver une traduction concrète dans les futures fiches actions.

Enfin, je souhaite insister une nouvelle fois sur les enjeux de vaccination et de dépistage.

En matière de dépistage des cancers, les Alpes-Maritimes accusent un retard par rapport à la moyenne nationale. C'est notamment le cas pour le dépistage du cancer du sein, avec un taux de 38,5 % dans notre département, contre 47,7 % au niveau national. Le dépistage du cancer colorectal est également insuffisant : 26 % dans les Alpes-Maritimes, contre 34,3 % en France.

Je sais que le Département mène depuis longtemps des actions sur ces sujets, notamment en développant des dispositifs d'« aller-vers ». Mais force est de constater que les résultats restent insuffisants. Il faut donc poursuivre et renforcer ces efforts, en imaginant d'autres leviers pour toucher les publics qui échappent encore au dépistage.

Mais c'est sur la vaccination contre les HPV que je souhaite insister. Vous connaissez ma volonté d'agir sur ce sujet. Le rapport nous indique que seulement 31 % des jeunes filles sont vaccinées dans notre département. Ces chiffres datent de 2021, alors que nous disposons de données de juin 2026 pour la région PACA. Il serait donc nécessaire de les actualiser afin d'assurer un meilleur suivi de la situation.

Nous ne disposons pas de chiffres départementaux pour les garçons, mais la moyenne régionale fait état de 24 % de jeunes garçons vaccinés en 2026. Nous devons prendre cette situation sanitaire à bras-le-corps ! Éradiquer ce virus est possible : l'Australie a obtenu des résultats remarquables sur son territoire.

Et arrêtons de craindre la réaction de la population : Santé publique France indique qu'en région PACA, 78 % des adultes sont favorables à cette vaccination. Ce chiffre monte à 82 % chez les 18-25 ans, les principaux concernés.

Je sais que le Département a la volonté de faire évoluer les choses. J'attends donc avec attention les fiches actions à venir et je me tiens à disposition pour participer à leur élaboration avec les professionnels.